

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 07-85-1903 nommant une commission chargée de procéder à la visite des machines du vapeur Binger.

n° 07-85-1903

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
14 juin 1903

Numéro JO  
n° 85 du 15/06/1903

Date du numéro  
15 juin 1903

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 Septembre 1844 rendue HHIH au Protectorat par décret du 18 Juin 1884

**Vu** l'article 225 du Code de commerce

**Vu** le décret du 1er février 1893 relatif à la surveillance des appareils à bord des navires naviguant dans les eaux maritimes

**Vu** la lettre de M. l'agent de la Compagnie de l'Afrique Orientale en date du 12 juin 1903,

### TEXTE INTÉGRAL

Article premier.— Une commission de : MM. Amouroux, chef du service des travaux publics, président; Nourry, mécanicien breveté de la marine; Guey, inécanicien breveté de la marine; se réunira sur la convocation de son président, pour procéder à la visite de la machine à vapeur Binger, dans les conditions prévues au titre II du décret du 1er février 1893 précité.

#### Art. 2

— La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera et insérée au Journal officiel Au Protectorat.

**Albert DUBARRY.**